Fondation Jean Jaurès

Europe

NOUVELLES ALLIANCES AU PARLEMENT EUROPÉEN : ENTRE DROITE ET EXTRÊME DROITE, LA DIGUE A CÉDÉ

Juliette Raulet-Descombey

10/06/2026

Deux ans après les élections européennes de juin 2024, quels sont les rapports de force politiques à l'œuvre au Parlement européen ? Juliette Raulet-Descombey, ancienne cheffe de cabinet au Parlement européen, consultante indépendante en politiques publiques européennes, démontre dans cette note que, outre l'alignement de l'extrême droite dans 32 à 53% des votes vis-à-vis de la droite européenne incarnée par le Parti populaire européen (PPE), c'est désormais une recherche de collaboration active et structurée de la part du PPE qui se dessine dans cette nouvelle législature, faisant sauter le cordon sanitaire qui existait jusqu'alors.

Introduction

Depuis les dernières élections européennes en 2024, les députés du Parlement européen issus de partis d'extrême droite[1] occupent pour la première fois plus du quart de l'hémicycle[2]. Le Parti populaire européen (PPE), dominant traditionnellement la scène politique européenne, a rapidement acté cette nouvelle donne. Dès le début du mandat, en effet, des alliances sélectives et répétées avec les forces conservatrices et nationalistes ont permis au PPE de faire avancer son agenda politique sans avoir à composer avec le centre et la gauche de l'assemblée, notamment en matière de migration, d'environnement et de durabilité, ou encore de société civile[3]. **Depuis juillet 2024, le PPE a ainsi pu compter sur l'alignement de l'extrême droite dans 32% à 53% des votes[4].**

Cette situation reflète une dynamique visible sur l'ensemble du continent, mais reste, à plus d'un titre, inédite au Parlement européen. En effet, c'est désormais une recherche de collaboration active et structurée de la part du PPE qui se dessine dans cette nouvelle législature, au-delà du simple alignement des groupes d'extrême droite sur ses positions et loin de l'esprit du cordon

sanitaire qui s'appliquait jusqu'alors. Comment une telle collaboration a-t-elle pu se mettre en place ? Forme-t-elle une alliance au sens propre du terme ? Cette note retrace la chute d'un tabou et le développement d'une approche structurée du travail législatif de la droite avec l'extrême droite au niveau européen.

Les élections européennes de juin 2024 : le début d'une nouvelle ère pour les droites

Les résultats des élections européennes de 2024 : la fin de la majorité centriste historique

La majorité historique au Parlement européen[5] était composée des trois plus grands groupes politiques, positionnés au centre de l'hémicycle : le Parti populaire européen (PPE), l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D) et Renew Europe (anciennement ALDE) – une majorité très souvent renforcée par les votes des Verts[6] et de la Gauche européenne[7].

À l'issue des élections de 2024, le PPE demeure en tête de cette hiérarchie et gagne une dizaine de députés par rapport à la précédente législature[8]. Le groupe S&D, quant à lui, se maintient aussi peu ou prou, puisqu'il perd seulement trois élus[9]. Le reste du Parlement, en revanche, prend un nouveau visage : le groupe libéral Renew Europe perd une trentaine de députés d'un coup[10] et se voit ainsi assigner le cinquième rang des forces politiques dans l'hémicycle. L'extrême droite, quant à elle, réalise ses meilleurs résultats électoraux jusqu'alors et un véritable bond quantitatif, en obtenant 193 sièges sur 720[11].

Cette transformation de l'hémicycle européen se caractérise en outre par une fragmentation et un foisonnement sans précédent des groupes d'extrême droite. Deux groupes préexistants, les Conservateurs et réformistes européens (ECR) et le groupe Identité et démocratie (ID), renommé en 2024 Patriotes pour l'Europe (PfE), deviennent les troisième et quatrième forces politiques du Parlement[12]. Un nouveau rassemblement se constitue par ailleurs : l'Europe des nations souveraines (ESN)[13], dont les membres sont issus de l'AfD allemande et de quelques autres partis nationaux d'extrême droite. Enfin, ces groupes peuvent compter sur le soutien ponctuel ou continu d'un certain nombre d'élus parmi le groupe des non-inscrits, qui ne représente pas un courant politique uniforme[14].

C'est donc à la fin d'un équilibre politique établi de longue date que l'on assiste à partir de 2024. Cette transformation rend possible une nouvelle majorité alternative, qui englobe toute la droite de

l'hémicycle. « [L]e groupe PPE devient le groupe pivot de l'Assemblée, alors que l'ensemble des groupes situés à droite détiennent la majorité absolue », analyse en ce sens Christine Verger pour l'Institut Jacques-Delors un an après le scrutin[15]. Une bascule reflétée en outre dans la composition de la Commission européenne, approuvée par le Parlement, et qui inclut désormais un commissaire italien, Rafaele Fitto, issu de l'ECR.

Tableau 1. Évolution des majorités politiques possibles au Parlement européen entre 2014 et 2024[16]

Législature	Total sièges Parlement européen	Seuil de majorité absolue	Total sièges PPE	Majorité centriste autour du PPE	Total	Coalition des droites autour du PPE	Total
2014-2019 (8e)	751	376	221	PPE + S&D + ALDE	470	PPE + ECR + EFDD[17]	339
2019-2024 (9e)	751	376	182	PPE + S&D + Renew	415	PPE + ID + ECR	317
2024-2029 (10e)	720	**361**	185	PPE + S&D + Renew	401	**PPE + PfE + ECR + ESN**	**377**

Une évolution observable sur l'ensemble du continent européen

Si la percée des groupes d'extrême droite au Parlement européen est inédite, elle reflète toutefois une tendance observable sur l'ensemble du continent européen. Une comparaison rapide des chambres nationales élues au suffrage universel direct en France et dans trois pays voisins – Allemagne, Espagne et Italie – illustre bien la possibilité, pour certaines droites conservatrices, de constituer une majorité uniquement avec des partis d'extrême droite.

Bien qu'une telle majorité n'existe pas – à ce jour – en France, elle est possible voire effective dans la moitié des cas présentés ci-dessous, même si sa mise en œuvre n'est pas automatique. Ainsi, en Allemagne, l'histoire proche fait de toute collaboration avec l'extrême droite un tabou encore solide. À l'inverse, en Italie, le parti d'extrême droite de Giorgia Meloni a remporté les élections législatives en prenant la tête d'une coalition des droites. Quant à l'Espagne, les chiffres du tableau 2 ci-dessous montrent que l'alliance du Parti populaire avec le parti d'extrême droite Vox frôle la majorité absolue au sein du Congreso de los diputados.

Tableau 2. Tableau comparatif des possibilités de majorités alternatives dans quatre Parlements d'Europe[18]

Pays	Chambre	Seuil de majorité absolue	Nombre députés droite conservatrice	Total députés droite + gauche / centre	Total députés droite + extrême droite	Majorité alternative
France	Assemblée nationale [1]	289	Droite républicaine 48	318 [2]	170 [3]	Non
Allemagne	Bundestag [4]	316	CDU + CSU 164 + 208 = 228	328 [5]	**360 [6]**	**Oui**
Italie	Camera dei deputati [7]	201	Forza Italia 54	202 [8]	**232 [9]**	**Oui**
Espagne	Congreso de los diputados [10]	176	Partido Popular 137	258 [11]	170 [12]	Non

Grille de lecture du tableau :

[1] Assemblée nationale : XVII^{e} législature ouverte le 18 juillet 2024.

[2] France, option « à gauche / au centre » : Ensemble pour la République 91 + Les Démocrates 37 + Horizons & Indépendants 35 + Socialistes et apparentés 69 + Écologiste et Social 38 = 318.
[3] France, option avec l'extrême droite = droite républicaine 48 + Rassemblement national 122 = 170.
[4] 21e Bundestag issu de l'élection fédérale du 23 février 2025.
[5] Allemagne, option « à gauche » = CDU/CSU 208 + SPD 120 = 328.
[6] Allemagne, option avec l'extrême droite : CDU/CSU 208 + AfD 152 = 360.
[7] Camera dei deputati : XIXe législature, ouverte le 13 octobre 2022.
[8] Italie, option « à gauche / au centre » : Partito Democratico – Italia Democratica e Progressista 70 + Movimento 5 Stelle 49 + Alleanza Verdi e Sinistra 10 + Azione-Popolari Europeisti Riformatori-Renew Europe 10 + Italia Viva – Il Centro – Renew Europe 6 + Europa 3 = 202.
[9] Italie, option avec l'extrême droite : Forza Italia 54 + Fratelli d'Italia 117 + Lega – Salvini Premier 61 = 232.
[10] Congreso de los diputados : cette configuration vaut pour la XVe Legislatura, initiée le 17 août 2023.
[11] Espagne, option « à gauche » : Grupo Parlamentario Popular 137 + Grupo Parlamentario Socialista 121 = 258.
[12] Espagne, option avec l'extrême droite : Grupo Parlamentario Popular 137 + Grupo Parlamentario Vox 33 = 170.

Ces exemples offrent la vision d'un futur plausible pour d'autres États aux échéances électorales proches : la Lettonie doit élire son Parlement unicaméral début octobre 2026, tandis que la France, l'Italie, l'Espagne et la Pologne choisiront, en 2027, la nouvelle présidence de la République ou leurs élus parlementaires[19]. La possibilité d'un tel basculement semble d'autant plus vraisemblable qu'au-delà des pays voisins de la France, l'extrême droite dirige ou participe aux gouvernements de plusieurs États, comme en Finlande, en République tchèque ou encore en Slovaquie[20].

La naissance de la « majorité Venezuela » : le coup d'envoi de l'alliance entre droite et extrême droite

De manière concomitante avec cette nouvelle donne parlementaire, le lancement de la Xe législature au Parlement européen est marqué par un changement notable de priorités politiques. Alors que la mandature précédente avait été placée sous le signe du Pacte vert européen, la Commission européenne annonce dès 2025 un changement de cap, majoritairement tourné vers la résilience économique, mais aussi la compétitivité, la sécurité et une simplification administrative.

Sur la base de ce nouveau programme de travail, davantage aligné sur les priorités politiques du PPE[21] et des groupes d'extrême droite[22], commencent dès lors à se former des alliances stratégiques et sélectives entre le PPE d'une part et ECR, PfE et ESN d'autre part, dans plusieurs secteurs de politiques publiques.

À la faveur du choix d'alliance qui s'offre désormais à lui, le PPE durcit sa ligne jusqu'à générer, en septembre 2024, le déploiement effectif de cette majorité alternative. L'alliance se matérialise autour d'une résolution non contraignante mais néanmoins commune au PPE, aux PfE et ECR, en remplacement des résolutions qu'ils avaient initialement rédigées de manière individuelle[23]. La résolution, qui porte sur la situation au Venezuela, donnera son nom à cette majorité nouvelle : la « majorité Venezuela ».

Cette entaille au cordon sanitaire, pourtant agréé par la coalition dite « plateforme von der Leyen », ne marquera pas, comme on va le voir, une simple exception que s'autorise le PPE sur un texte à teneur symbolique, mais un véritable précédent.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

Abonnez-vous

La collaboration PPE-extrême droite dans le quotidien parlementaire : leviers et méthodes

Le chantage du PPE aux groupes centristes, outil de déconstruction du Pacte vert pour l'Europe

Tenant sa promesse de « simplification », la Commission européenne publie en 2025 un premier paquet législatif dit « omnibus I », destiné à revoir deux grands textes du Pacte vert pour l'Europe adoptés au cours du mandat précédent : la directive sur le *reporting* de durabilité des entreprises (CSRD) et la directive sur le devoir de vigilance européen (CS3D).

C'est dans le cadre de ces négociations que le PPE va dévoiler une nouvelle stratégie politique : le

chantage à la plateforme Von der Leyen, cette majorité centriste que le groupe va mettre en concurrence avec la majorité alternative d'extrême droite. Le rapporteur du texte, Jörgen Warborn, un élu du PPE, fait peser la menace d'un compromis plus dur encore avec les groupes d'extrême droite si Renew Europe et le S&D refusent de soutenir sa proposition de compromis[24] initiale[25]. La désunion interne au sein du groupe S&D causera un premier rejet de l'entrée en trilogue après l'adoption du texte en commission des affaires juridiques. Cette opération justifiera, pour le rapporteur, de mettre sa menace à exécution et de se tourner vers les groupes d'extrême droite pour la suite des négociations, afin de s'assurer une majorité.

C'est ainsi que, le 13 novembre 2025 et pour la première fois de son histoire, le Parlement européen assiste à l'activation d'une majorité composée uniquement du PPE et des groupes politiques à sa droite sur un texte législatif. La « majorité Venezuela » fait adopter le compromis du rapporteur par 382 voix pour et 249 voix contre. Quelques semaines plus tard, le texte final, définitivement adopté, vide de sa substance deux victoires-phares du Pacte vert en exemptant « [p]lus de 80% des entreprises européennes [...] de leurs obligations en matière d'information environnementale[26] ».

Une telle majorité appliquée à un texte contraignant marque déjà en soi une étape supplémentaire dans l'alliance qui avait commencé de se formaliser avec le vote vénézuélien. Toutefois, un certain nombre d'éléments procéduraux ajoutent à cette collaboration une dimension coordonnée en amont des votes, plutôt qu'un simple alignement des groupes extrêmes sur les amendements du PPE. Le tableau ci-dessous rassemble les données les plus parlantes de ce nouveau type de coopération.

Tableau 3. La collaboration assumée du PPE avec une partie de l'extrême droite sur le vote « omnibus I » – 13 novembre 2025

Élément de coopération	Analyse
Vote final du 13 novembre 2025 : PPE (172+/1-/1 abst.), ECR (71+/0-/0 abst.), PfE (76+/0-/0 abst.), ESN (23+/0-/0 abst.)[27]	– Première fois dans l'histoire du Parlement qu'un texte est adopté avec une majorité composée seulement du PPE et de l'extrême droite – Alignement quasi total PPE–extrême droite sur le texte final

Déclaration, par ECR, d'un dépôt d'amendements de compromis conjoint avec le PPE[28]	Coopération explicite entre le PPE et les ECR
Amendements identiques PPE/ECR : 221/279, 222/280, 223/281, 224/282, 225/283, 226/284, 227/285, 228/287, 229/288, 230/289, 231/290, 232/291, 233/292, 234/293, 235/294 et 236/295/296[29] : le procès-verbal des votes associe certains amendements PPE et ECR par le signe « = », en les traitant comme une même proposition (par exemple 230 = 289). Le tableau des abréviations précise que le signe « = » signifie que les amendements sont identiques[30]. Après comparaison des amendements déposés par le PPE et les ECR respectivement, il apparaît en effet qu'ils sont identiques, mot pour mot[31]	Confirmation de la déclaration d'ECR *supra*
Demandes de *roll-call votes*[32] par PfE et ESN sur des amendements PPE/ECR[33]	Soutien procédural actif d'ESN et de PfE à des amendements PPE/ECR, puisque les votes sont les mêmes : il faut y voir là une volonté de publicisation côté PfE et ESN, d'une convergence politique entre PPE et ECR

Une remarque à ce stade : il apparaît clairement que le groupe ECR occupe ici une place à part dans la catégorie des groupes d'extrême droite du fait de sa collaboration ouverte et affichée avec le PPE, à la différence des groupes PfE et ESN. La première mention explicite d'une coopération entre le PPE et les ECR, mais aussi avec un groupe plus centriste, l'ALDE (actuellement « Renew Europe »), remonte en effet à 2013[34]. Depuis, des alliances régulières, sans être automatiques ni exclusives, ont régulièrement continué de se former sur certains dossiers[35].

L'hypothèse selon laquelle les ECR joueraient un rôle de passerelle entre le PPE, d'un côté, et des PfE et de l'ESN, de l'autre, est permise et soutenue par l'existence de débats universitaires sur la classification politique d'ECR. Si certains chercheurs opèrent une distinction entre ce groupe

« national-conservateur » et le « groupe d'extrême droite ID [prédécesseur du PfE] »[36], d'autres membres de la communauté scientifique rangent les deux groupes dans la même catégorie de « droite radicale populiste[37] ». Certaines études soulignent à cet égard que le PPE considèrerait le groupe ECR comme « plus recommandable » que ses autres collègues d'extrême droite : « si le groupe ECR est souvent qualifié d'anti-fédéraliste, sa position sur l'intégration européenne, mettant certes l'accent sur la souveraineté nationale, est moins radicale que celle du groupe de droite extrême ID [ancien nom du PfE], le rendant ainsi plus fréquentable pour le PPE[38] ».

Le groupe ECR pourrait donc jouer un rôle central dans le processus actuel de normalisation de la collaboration entre le PPE et l'extrême droite européenne.

Le sujet migratoire, domaine privilégié de la collaboration PPE-extrême droite

Au début de l'année 2026, un nouveau rapprochement s'opère entre PPE et extrême droite au Parlement européen. La révision du règlement « Retour », adoptée par le Parlement au mois de mars, agit en premier lieu comme un rappel contextuel. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, est issue de la famille politique du PPE, dont les priorités incluent depuis nombre d'années le durcissement de la politique migratoire européenne à des fins d'efficacité administrative. C'est donc dans un cadre politique favorable que vont évoluer les élus du PPE et leurs nouveaux alliés.

Le 26 mars 2026, l'alliance du PPE et des trois groupes d'extrême droite entraîne à elle seule l'adoption du règlement « Retour », à 389 voix pour face à 206 voix contre et 32 abstentions. Le 1er juin, les négociateurs du Parlement et du Conseil ont conclu un accord provisoire sur le texte, qui doit encore être adopté formellement. L'accord conserve la même logique globale que le texte adopté plus tôt par le Parlement, certaines mesures étant atténuées et d'autres, durcies.

Cette fois, l'alliance se formalise par une coopération assumée et revendiquée entre le PPE et ses collègues d'extrême droite, non seulement sur le vote final mais tout au long de l'élaboration du compromis alternatif. Le tableau ci-dessous décrit les modalités de cette collaboration structurée.

Tableau 4. La collaboration structurée du PPE avec l'ensemble de l'extrême droite sur le règlement « Retour » – 26 mars 2026

Éléments de collaboration	Analyse

Vote final : PPE (166+/6-/2 abstentions), PfE (83), ECR (73+), ESN (26)[39]	Alignement quasi total du PPE avec tous les groupes d'extrême droite
Document parlementaire « Alternative Compromise Amendments »[40] : établi par le rapporteur fictif, François-Xavier Bellamy (PPE), et « soutenu par » Marieke Ehlers (PfE), Charlie Weimers (ECR) et Mary Khan (ESN) ; contenant des références croisées à des amendements PPE / PfE / ECR / ESN à l'intérieur du texte de compromis	Preuve directe d'un travail commun PPE + ECR + PfE + ESN sur la rédaction concrète du contenu

Peu de temps après l'adoption du texte, l'agence de presse allemande dpa publie une enquête sur les procédés de collaboration entre l'extrême droite et le PPE sur ce dossier. Selon les résultats de l'investigation, repris notamment par le site d'information Euronews[41], un groupe WhatsApp aurait réuni des représentants du PPE, d'ESN, des PfE et des ECR pour la rédaction du compromis alternatif. Les conclusions de l'article ont été renforcées et appuyées par des déclarations politiques au plus haut niveau. Suite aux révélations de dpa, en effet, le chancelier allemand Friedrich Merz avertit que Manfred Weber « porte la responsabilité[42] » de cette coordination du PPE avec l'extrême droite. Toujours en Allemagne, Gordon Schneider, candidat tête de liste de la CDU aux élections régionales de Rhénanie-Palatinat, déclare que « [c]es événements doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et des conséquences doivent en découler[43]. » Le même jour, Jean-Claude Juncker, ancien président de la Commission européenne, déclare : « [c]ertains membres du personnel du groupe PPE ont pris contact avec des membres du personnel de groupes d'extrême droite. Cela ne devrait pas se produire. [...] Il ne doit y avoir aucune coopération structurée avec des partis extrémistes, et il ne doit y avoir aucune coopération avec des partis extrémistes, quelle qu'elle soit[44]. » Enfin, aucun démenti public, notamment de la part du PPE, n'a été publié à ce jour.

Outre une collaboration politique active et coordonnée à la rédaction du compromis alternatif, l'influence idéologique de l'extrême droite sur le règlement « Retour » a aussi pu se manifester en amont. Les groupes d'extrême droite ont en effet revendiqué l'idée et donné l'impulsion de certaines orientations politiques, dont les exemples les plus significatifs sont détaillés ci-dessous.

Tableau 5. Filiation entre l'extrême droite et certaines mesures du règlement « Retour » – mars 2026

Mesures comprises dans le règlement « Retour »	Filiation avec l'extrême droite
Centres de retour	**Giorgia Meloni – ECR -> Commission européenne :** Le 15 octobre 2024, Giorgia Meloni (ECR) disait déjà que l'Italie « donnait l'exemple au reste de l'Europe » en envoyant des migrants dans des pays tiers[45]. Le 28 mars 2025, *Reuters* rapporte que le gouvernement Meloni a décidé de transformer le centre de détention construit en Albanie en « repatriation hub for failed asylum seekers[46] », une **mesure gouvernementale** très proche du concept européen ultérieur de centre de retour. Dans un message vidéo au Border Security Summit de Londres du 31 mars 2025, Giorgia Meloni déclare : « [...] aujourd'hui, l'Union européenne propose de mettre en place des centres de retour dans des pays tiers. Cela signifie que nous avions raison[47] ». **Proposition de la Commission** : possibilité de créer des centres de retour à l'extérieur des frontières de l'UE en cas d'accord ou d'arrangement entre un État membre et un pays tiers qui respecte les droits fondamentaux. Les familles avec mineurs et les mineurs non accompagnés sont exclus de cette mesure[48].

Évaluation médicale de l'âge	**AfD-ESN -> compromis alternatif :** Le compromis alternatif inclut la possibilité, pour les autorités compétentes, d'entreprendre une « évaluation médicale » lorsque « des doutes existent quant à la question de savoir si [un ressortissant de pays tiers] est mineur[49] ». Cette mesure était absente de la proposition initiale de la Commission. L'enquête de dpa citée plus haut révèle que la députée européenne de l'AfD Mary Khan, membre du groupe politique ESN, avait notamment plaidé en faveur d'un élargissement des pouvoirs des autorités lors de la vérification de l'âge des demandeurs d'asile. Elle a fait valoir qu'il fallait également recourir à des examens médicaux, en cas de doute[50]. Le 26 mars 2026, Mary Khan affirme : « Today is a historic day. The firewall failed [...] Now the task is to make key aspects of the regulation – return centres, lifelong entry bans, and medical age assessments – a reality. For the first time, a law will come into being because of the AfD[51]. »

Un dernier point – de politique nationale – mérite que l'on s'y attarde. Il n'aura pas échappé à la lecture des tableaux que l'un des bâtisseurs principaux du règlement « Retour » est un élu français du PPE, François-Xavier Bellamy, issu du parti Les Républicains (LR). C'est en effet son compromis alternatif qui a remporté l'adhésion d'un nombre suffisant de députés de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, dite LIBE, suite au rejet du compromis initial proposé par le rapporteur du texte, Malik Azmani (Renew)[52]. À l'issue du vote en plénière, François-Xavier Bellamy revendiquera la collaboration de son groupe avec ceux d'extrême droite en citant les noms de ses collègues français sur son site : « Soutenu par Giorgia Meloni, le texte avait été voté en commission par les groupes PPE, ECR, Patriotes pour l'Europe (Bardella) et L'Europe des nations souveraines (Knafo)[53] ». Les quatre autres députés français du PPE – Christophe Gomart, Céline Imart, Isabelle Le Callennec et Nadine Morano – ont eux aussi voté en faveur du texte[54].

Autre élément notable : à l'inverse des réactions critiques de dirigeants ou de partis allemands ou luxembourgeois de la même famille politique, le parti LR n'a fait montre d'aucune réaction négative quant à la collaboration franche de ses députés européens avec les groupes d'extrême droite. Bruno Retailleau s'est même – à l'inverse de ses homologues européens – félicité de l'adoption du

règlement au Parlement européen[55].

À l'issue du vote, enfin, Fabienne Keller, députée du groupe politique Renew Europe, dénoncera le « double jeu » de François-Xavier Bellamy : « Bellamy ne voulait pas un accord au centre [...] Vous savez qu'il vote très souvent avec les groupes d'extrême droite. Je pense que, malheureusement, c'était une stratégie personnelle d'une union des droites à laquelle il travaille en France[56]. »

Conclusion

La création d'une majorité alternative agissante au Parlement européen acte une nouvelle ère politique, au niveau de l'UE comme sur l'ensemble du continent. Il convient cependant de rappeler que le PPE continue, pour le moment, de voter avec la majorité historique du Parlement – aux côtés du groupe S&D et du groupe Renew Europe – sur la plupart des dossiers. Dans la plupart des commissions législatives, en effet, il ne cherche pas à conclure d'alliance avec les groupes d'extrême droite, pour des raisons de divergences en termes d'objectifs politiques.

Toutefois, la formalisation de cette collaboration avec les groupes d'extrême droite autour du sujet migratoire pourrait créer un précédent assez puissant pour que la nouvelle alliance « Venezuela » passe du statut de majorité alternative à celui de majorité préférée pour le PPE, si aucune limite ne lui est imposée en interne. Reste à voir si les négociations sur les prochains textes-phares annoncés par la Commission européenne pour 2026 confirmeront ou non cette tendance, notamment en matière de simplification dans de nombreux domaines – compétitivité, innovation, fiscalité, climat, énergie –, mais aussi de défense (marché unique de la défense, mobilité militaire).

Cette évolution révèle en outre un paradoxe singulier : dans un contexte de contestation accrue depuis 2024, la Commission von der Leyen a déjà été visée par plusieurs motions de censure, dont certaines sont à l'initiative du PfE. Il semblerait donc que, faute d'une ligne rouge claire de la part du Parti populaire européen, l'extrême droite puisse désormais jouer lui aussi sur deux tableaux : chercher à délégitimer la Commission et s'opposer ainsi à la ligne institutionnelle du PPE, tout en formant avec ce dernier des alliances majoritaires sur le terrain législatif.

Face à cette nouvelle donne, les groupes progressistes du Parlement se verront également obligés d'adapter leur stratégie politique, de manière à échapper au chantage du PPE tout en conservant la plus grande marge de manœuvre possible dans les négociations à venir. À défaut d'un tel repositionnement, le Parlement, laboratoire de l'union des droites, pourrait bien montrer la voie aux extrêmes droites de tous les pays d'Europe.

1. Pour la présente note, on reprendra la définition de l'extrême droite forgée par le Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP) dans l'article de Max Becker, Johanna Flach et Nicolai von Ondarza, « The Creeping Integration of Far-right Parties in Europe », SWP, SWP Comment n°39, septembre 2025. Le terme « extrême droite » y est utilisé pour « désigner les courants « (populistes) radicaux », national-conservateurs et « extrêmes » de la politique de droite. Il sert à désigner des acteurs politiques collectifs au niveau européen qui se situent à l'extrême droite du spectre idéologique gauche-droite et, par conséquent, à droite des partis démocrates-chrétiens et conservateurs appartenant au Parti populaire européen (PPE). »
2. Alberto Alemanno et Marco Giufrè, « To Engage or Not to Engage with the Far Right? », The Good Lobby, Bruxelles, mars 2025.
3. L'organisme The Good Lobby a d'ores et déjà créé un *tracker* des alliances concrètes PPE-extrême droite au niveau des votes The Good Lobby : « The EU Far-Right Tracker: Exposing when the EPP sides with the Far Right ».
4. Le groupe Europe des nations souveraines (ESN) a suivi les votes du PPE dans 32% des cas ; le groupe Patriotes pour l'Europe (PfE), 38% ; le groupe Conservateurs et réformistes européens (ECR), 53%. Source : AssistEU, *Allies and opponents*, PPE.
5. La fréquence des votes conjoints PPE-S&D devient soutenue durant le mandat législatif de 1989-1994, puis décroît, l'ALDE (ancien groupe avant Renew Europe) jouant alors un rôle de plus en plus central dans l'adoption des textes. Voir Simon Hix, « What to expect in the 2009-14 European Parliament: return of the grand coalition? », European Policy Analysis, Sieps, août 2009, p. 2. Entre 2004 et 2014, environ 70% des votes de plénière sont adoptés par la coalition PPE-S&D-ALDE. En 2014, pour la première fois, un accord de coalition formel, basé sur un programme politique commun au PPE et au S&D, est signé. Le groupe ALDE s'y joindra rapidement. Sur la période 2014-2019, l'alliance PPE-S&D s'applique pour 70% des votes, complétée par le groupe ALDE dans 93% des cas. Voir Olivier Costa et Awenig Marie, « Is there an alternative to consensus? The impact of the 2014 coalition deal on voting behaviour in the eighth European Parliament », février 2023, p. 2-4. En 2019, le groupe Renew Europe (héritier de l'ALDE) obtient 108 sièges et devient donc central pour le PPE et le S&D dans l'obtention d'une majorité absolue. Voir Ariadna Ripoll Servent et Olivier Costa, « The European Parliament: powerful but fragmented », dans Dermot Hodson, Uwe Puetter, Sabine Saurugger et John Peterson (dir.), *The Institutions of the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 2021, pp. 128-148. La coopération entre ces groupes se voit formalisée en 2022 par un accord de coopération politique de mi-mandat. Voir Renew Europe, « Renew Europe defines midterm agreement on European Parliament's legislative priorities until 2024 ».
6. Selon l'outil de suivi de votes AssistEU, au cours de la législature 2019-2024, les Verts ont voté à 68% comme le PPE, à 77% comme Renew Europe et à 83% comme le S&D.
7. Sur la même période, la Gauche européenne, quant à elle, a voté à 53% comme le PPE, à 61% comme Renew et à 68% comme le S&D, d'après AssistEU.
8. Le PPE passe en effet de 176 à 188 élus sur un total de 720 sièges à ce jour. Voir Parlement européen, Outil de comparaison, Résultats européens.
9. 139 députés en 2019 contre 136 en 2024. Source : *Ibid.*
10. 102 élus en 2019 contre 75 en 2024. Source : *Ibid.*
11. Chiffres actualisés, disponibles sur www.europarl.europa.eu/meps/fr/home.
12. Avec 85 élus pour ECR et 81 pour PfE. Voir Parlement européen, Députés au Parlement européen.
13. Composé de 27 élus. Source : *Ibid.*
14. En fonction des dossiers, l'ampleur du soutien est changeante. Les textes étudiés *infra* l'illustrent bien : sur 30 élus non-inscrits, 4 voteront, en plénière, avec la coalition PPE-extrême droite sur la résolution Venezuela ; 8 sur l'omnibus « obligations relatives à la publication d'informations en matière de durabilité et au devoir de vigilance applicables aux entreprises » ; et 23 sur le règlement « Retour ».

15. Christine Verger, « Le Parlement européen est-il à droite ? », Institut Jacques-Delors, 7 mai 2025.
16. Parlement européen, Outil de comparaison, Résultats européens.
17. Pour « Europe de la liberté et de la démocratie directe », groupe politique d'extrême droite dissous en 2019 et dont les effectifs se répartiront ensuite entre les non-inscrits et le groupe Identité et démocratie (renommé « Patriotes pour l'Europe », voir *infra*).
18. La catégorisation ci-dessous entre « gauche » et « centre » ne correspond pas à une taxinomie académique précise, mais n'est établie que pour les besoins de notre démonstration arithmétique sur l'existence de majorités parlementaires alternatives. Le cas le plus délicat est l'Italie, où l'option « avec des partis à sa gauche » inclut aussi des forces centristes et anti-establishment. Sources officielles : Assemblée nationale, Effectifs des groupes politiques ; Bundeswahlleiterin, Résultats officiels de la Bundestagswahl 2025 ; Camera dei deputati, Composition des groupes parlementaires ; Congreso de los Diputados, Composition des groupes dans la législature actuelle.
19. Ces exemples indépendamment des types de régimes (présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire) qui induisent un exercice du pouvoir et des rapports de force différents montrent surtout la progression des extrêmes droites européennes dans les différents scrutins quels que soient leur échelon.
20. « [Carte] Quels sont les pays d'Europe gouvernés par l'extrême droite ? », Touteleurope.eu, 10 décembre 2025.
21. European People's Party, « Our priorities for 2025 ».
22. European Conservatives and Reformists, « ECR group priorities » ; Patriots for Europe, « Priorities » ; Europe of Sovereign Nations Party, « What we stand for ».
23. Parlement européen, « Proposition de résolution commune sur la situation au Venezuela », 18 septembre 2024.
24. En commission parlementaire, un compromis est une rédaction commune négociée entre les rapporteurs fictifs et le rapporteur, et rédigée par celui-ci, pour remplacer plusieurs amendements divergents par un texte susceptible de réunir une majorité. Cette dernière est en général préalablement identifiée ; le compromis en fixe ensuite la formulation concrète et permet son adoption lors du vote en commission.
25. Le 13 octobre 2025, Ana Catarina Mendes, vice-présidente du groupe S&D, déplore la difficulté des négociations sur ce texte, « namely due to the reluctance of the EPP rapporteur to engage and find a more balanced approach, playing both sides against each other. » Source : S&D, « S&Ds instrumental in advancing a better Sustainability Omnibus Proposal », 13 octobre 2025.
26. Marianne Gros, « L'UE s'accorde pour assouplir les obligations environnementales des entreprises », Politico, 9 décembre 2025.
27. HowTheyVote (données PE), Certain corporate sustainability reporting and due diligence requirements, 13 novembre 2025.
28. European Conservatives and Reformists, News, Week ahead 8-12 December, 5 décembre 2025.
29. European Parliament, Results of votes, P10_PV(2025)11-13(VOT)_EN.
30. Ibid.
31. European Parliament, PDF amendements PPE 221–230, 5 novembre 2025 ; PDF amendements PPE 231–240, 5 novembre 2025 ; European Parliament, PDF amendements ECR 279–288, 6 novembre 2025 ; European Parliament, PDF amendements ECR 289–298, 6 novembre 2025.
32. Un *roll-call vote* ou vote par appel nominal implique que l'indication de vote de chaque député sur tel amendement (pour, contre ou abstention) est publique.
33. European Parliament, Results of votes, P10_PV(2025)11-13(VOT)_EN.
34. ECR Group, *Eppink: Vote on (Ex-)Ferreira report is victory for common sense*, 8 février 2013.
35. Christine Verger, « Une poussée à droite aux élections conduirait-elle à un changement de la coalition centrale au Parlement européen ? », Institut Jacques-Delors, avril 2024.
36. *Ibid*, p. 1.
37. Johanna Kantola, « Introduction: European Parliament's Political Groups in Turbulent Times », dans Johanna

Kantola, Anna Elomäki et Petra Ahrens (dir.), *European Parliament's Political Groups in Turbulent Times*, Palgrave Studies in European Union Politics, Palgrave Macmillan, Cham, 2022, p. 7.

38. Christine Verger, « Une poussée à droite aux élections conduirait-elle à un changement de la coalition centrale au Parlement européen ? », Institut Jacques-Delors, avril 2024, p. 4.
39. European Parliament, Plenary, Minutes – Results of roll-call votes, *1. Common system for the return of third-country nationals staying illegally in the Union (Return Regulation) ***I*, 26 mars 2026.
40. François-Xavier Bellamy, avec le soutien de Marieke Ehlers, Charlie Weimers, Mary Khan, « Alternative compromise amendments – Regulation of the European Parliament and of the Council ».
41. Nela Heidner, « EU Parliament firewall breached? EPP reportedly worked closely with AfD », Euronews, 15 mars 2026.
42. Nicoletta Ionta, « Merz affirme que Weber « porte la responsabilité » d'un vote d'extrême droite au Parlement européen », Euractiv, 17 mars 2026.
43. Ansgar Haase, « CDU fordert von Parteifreunden in Brüssel Aufklärung », *Süddeutsche Zeitung*, 17 mars 2026.
44. Nicoletta Ionta, « Juncker reproche le flirt du PPE avec l'extrême droite et exhorte Weber à jouer cartes sur table », Euractiv, 17 mars 2026.
45. Angelo Amante, « Italy's Meloni calls plan to send migrants to Albania courageous, unprecedented », Reuters, 15 octobre 2024.
46. Angelo Amante, « Italy to turn empty Albania migrant centre into repatriation hub », Reuters, 28 mars 2025.
47. *Italian Government Presidency of the Council of Ministers, Border Security Summit di Londra, videomessaggio del Presidente Meloni*, 31 mars 2025.
48. Commission européenne, « Migration and Home Affairs, New Common European System for Returns », 11 mars 2026.
49. Parlement européen, « Rapport sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un système commun en matière de retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier dans l'Union, et abrogeant la directive 2008/115/CE du Parlement européen », 10 mars 2026.
50. Nela Heidner, « EU Parliament firewall breached? EPP reportedly worked closely with AfD», Euronews, 15 mars 2026.
51. Pauline Cohen, « EU approves tougher migrant return rules as left-wing firewall fails », *Brussels Signal*, 26 mars 2026.
52. « Le rapport « Bellamy » sur la refonte du règlement « Retours » l'emporte largement sur celui de Malik Azmani en commission des libertés civiles du PE », Agence Europe, 9 mars 2026.
53. « Politique migratoire : François-Xavier Bellamy salue une avancée majeure contre « l'impuissance » », site de François-Xavier Bellamy, 27 mars 2026.
54. European Parliament, Plenary, *Minutes – Results of roll-call votes, Thursday, 26 March 2026, Brussels – 1- Common system for the return of third-country nationals staying illegally in the Union (Return Regulation) ***I*, 26 mars 2026.
55. « « Hubs » pour renvoyer les migrants : que sont ces structures dont la création vient d'être approuvée par l'Union européenne ? », *Le Parisien*-AFP, 26 mars 2026.
56. « Retour des migrants : la droite dure européenne impose sa ligne », article cité.